

Communiqué de presse du 14/02/2019

Auvergne-Rhône-Alpes / Artisanat du bâtiment / Conjoncture

Activité des artisans d'Auvergne-Rhône-Alpes : le climat est à la morosité

L'étude de conjoncture du 4^{ème} trimestre 2018, conduite par les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes pour mesurer le ressenti et le moral des chefs d'entreprise, confirme les résultats présentés par la CAPEB nationale ces dernières semaines, tous les indicateurs économiques sont à la baisse ce trimestre.

La CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes donne l'alerte, l'artisanat du Bâtiment est en danger si ses spécificités ne sont pas davantage prises en compte.

Un niveau d'activité et une visibilité à la baisse ce trimestre

Contrairement au trimestre précédent où ces indicateurs étaient en hausse, les chefs d'entreprise sont, ce trimestre, 37% à accuser une activité difficile, voire très difficile, soit une augmentation de 10 points. C'est particulièrement le cas pour 63% des entreprises tous corps d'état, 44% des charpentiers et 42% des serruriers-métalliers-fermetures.

Au niveau des carnets de commandes, même constat. La baisse amorcée le trimestre précédent s'amplifie. Le pourcentage de chefs d'entreprise, dont la visibilité est supérieure à 3 mois, diminue de 12 points, au profit d'une visibilité comprise entre 1 et 3 mois (+ 8 points), voire nulle ou quasi nulle (+ 4 points). Ainsi, plus d'une entreprise sur cinq a une visibilité nulle ou quasi nulle, ce qui n'augure pas d'un très bon début d'année 2019.

Des indicateurs financiers préoccupants

S'agissant du chiffre d'affaires, la tendance est là aussi à la dégradation. Les chefs d'entreprise sont 19% à constater un chiffre d'affaires en baisse, soit 4 points de plus qu'au trimestre précédent. C'est particulièrement le cas pour 43% des agenceurs-cuisinistes, 38% des paysagistes et 26% des serruriers-métalliers-fermeture et des plâtriers-peintres.

Au niveau de la trésorerie, la situation reste très partagée, mais les chefs d'entreprise déplorant une trésorerie insuffisante ou faible sont, à 35 %, les plus nombreux, ce trimestre.

Les marges restent toujours problématiques. Peu élevées dans l'ensemble, le nombre d'entreprises concernées par une baisse de leurs marges augmente encore avec un taux de 24% (+ 4 points). Les entreprises d'isolation (62%), les agenceurs-cuisinistes (57%) et les carreleurs (31%) en sont les principales victimes.

Des perspectives de recrutement moins optimistes qu'au trimestre précédent

Les chefs d'entreprise ne sont plus que 30% à avoir un projet de recrutement (en baisse de 9 points). Par contre, c'est en CDI qu'ils envisagent de recruter pour 60% d'entre eux. Encore faut-il qu'ils trouvent les profils qualifiés recherchés. D'après leurs prévisions, plus de 180 postes seraient à pourvoir dans leur entreprise. Le combat de la CAPEB pour valoriser les métiers du Bâtiment et améliorer l'orientation, auprès des jeunes, leurs parents et l'Education nationale est donc loin d'être gagné, même si la CAPEB a récemment obtenu des avancées notamment en créant des classes de troisième « prépa-métiers » pour orienter les collégiens vers l'apprentissage ou la voie professionnelle.

L'artisanat du Bâtiment en danger face à l'hégémonie des grandes entreprises

Au vu de ces résultats, lors de leur conférence de presse du 14 février 2019 sur le salon Be positive à Eurexpo Lyon, Dominique Guiseppin et Gilles Chatras, respectivement Président et 1^{er} Vice-Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes, ont sonné l'alerte.

Pour relancer durablement l'activité des entreprises artisanales du Bâtiment, leurs spécificités doivent absolument être prises en compte par le gouvernement et la réglementation doit s'adapter. La dernière annonce fracassante du Ministre de l'Ecologie sur la rénovation énergétique à 1 euro illustre une nouvelle fois hélas qu'elles sont les grandes oubliées de la politique du gouvernement.

Et ce n'est pas tout. En cautionnant un calcul de la représentativité qui avantage les organisations professionnelles représentant les grandes entreprises, en l'occurrence le MEDEF et ses branches, le gouvernement donne les pleins pouvoirs aux grandes entreprises pour négocier sur les enjeux phare du secteur tels que la compétitivité, l'emploi, le dialogue social, la formation professionnelle.

La CAPEB refuse catégoriquement que la loi des grandes entreprises lui soit imposée. Tout le réseau de la CAPEB est plus que jamais mobilisé pour continuer à porter la voix des artisans du Bâtiment.



Dominique Guiseppin,
Chef d'entreprise artisanale
de peinture (Savoie),
Président de la CAPEB
Auvergne-Rhône-Alpes

« Les entreprises artisanales du Bâtiment sont des acteurs clés de l'économie locale. C'est sur elles et sur l'ensemble des autres entreprises de proximité que reposent le dynamisme des territoires ruraux et de l'économie en général. »



Gilles Chatras,
Chef d'entreprise artisanale
de peinture (Puy-de-Dôme),
1^{er} Vice-Président Délégué

« La CAPEB est et reste la seule organisation professionnelle à représenter exclusivement les entreprises artisanales du Bâtiment. Elle est reconnue première organisation patronale de France en nombre d'entreprises. »

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes **68 000** entreprises artisanales (98% des entreprises de la branche) et **76 000** salariés, dont 8 100 apprentis. Il représente également **10,5** milliards de chiffre d'affaires (64% du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication

Tél. 04 72 85 06 66 - s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr

www.capeb-auvergnerhonealpes.fr / Suivez nous également sur Facebook et Twitter

[@capebaura](https://twitter.com/capebaura)